

Martinique

ÉTAT DE SANTÉ DES RÉCIFS CORALLIENS, HERBIERS MARINS ET MANGROVES DES OUTRE-MER FRANÇAIS 2020

IFRECOR

INITIATIVE FRANÇAISE
POUR LES RÉCIFS CORALLIENS



IFRECOR, 2021 / Bilan 2020

L'IFRECOR

Engagée en mars 1999 sur décision du Premier ministre, l'Ifrecor est une initiative nationale qui a vocation à promouvoir la protection et la gestion durable des récifs coralliens, des herbiers marins et les mangroves. Elle rassemble l'ensemble des outre-mer récifaux.

L'action de l'Ifrecor s'inscrit au cœur des politiques menées par la France en faveur de la préservation des récifs coralliens. En 2016, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, engage l'Etat à élaborer, « dans le cadre de l'Ifrecor et sur la base d'un bilan de l'état de santé des récifs coralliens et des écosystèmes associés réalisé tous les cinq ans, un plan d'action contribuant à protéger 75 % des récifs coralliens dans les outre-mer français d'ici à 2021 ».

S'appuyant sur le cadre stratégique élaboré en 2000, l'Ifrecor développe un programme d'action tous les 5 ans. Dans chacun de ces plans, le suivi des récifs coralliens et le bilan de leur état de santé figure comme l'un des thèmes phares.

Ces bilans répondent également à l'engagement de la France dans l'initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI) et son suivi mondial des récifs coralliens (Global coral reef monitoring network), initié en réponse à la progression mondiale de la dégradation des récifs, auquel la France participe depuis sa création en 1997. Outre les actions de l'ICRI, la Convention sur la diversité biologique (CDB) et notamment l'objectif 10 d'Aichi, fournit un cadre stratégique international pour la protection des récifs coralliens.

Le 5ème rapport des perspectives mondiales de la diversité biologique (CBD, 2020, objectif 10) fait le constat que le risque d'extinction des coraux est celui qui augmente le plus rapidement, parmi tous les groupes évalués au sein des écosystèmes vulnérables au changement climatique, que la couverture en coraux a considérablement diminué dans certaines régions et que l'évolution tend vers des espèces de coraux moins aptes à maintenir les divers habitats récifaux.

Le rapport 2020 de l'état de santé des récifs coralliens, herbiers marins et mangroves, qui fait suite aux précédents rapports nationaux de 2000, 2008 et 2015, constitue le premier bilan national depuis la loi de 2016.

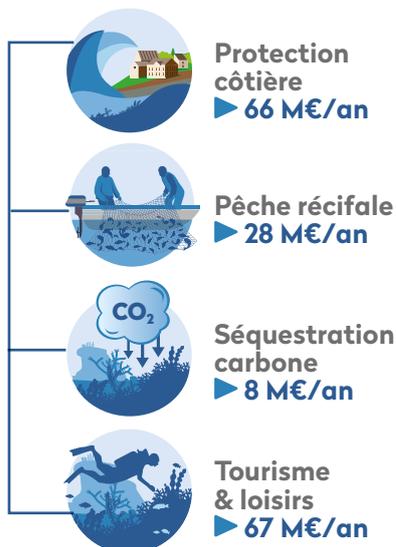
MARTINIQUE

Surveillance de l'état des récifs coralliens et herbiers marins

En Martinique, depuis 2001, plusieurs programmes de suivis pérennes des récifs (R) puis des herbiers (H) ont été mis en place :

- En 2001, est initié le suivi GCRMN (5 stations récifs), intégré au suivi mondial ;
- En 2007, démarre le suivi pour la Directive Cadre sur l'Eau, visant à s'assurer du bon état des écosystèmes récifaux et herbiers (15R+9H)

169 M€/an



Le milieu marin

La Martinique possède 56 km² de formations coralliennes dont 27 km² bioconstruites et 29 km² sur roches.

Trois grands types peuvent ainsi être distingués :

- les récifs frangeants le long des côtes sud de l'île ;
- le récif barrière algo-corallien de 25 km de long situé sur la façade Atlantique ;
- et les communautés coralliennes non bioconstruites de la côte Caraïbe qui se développent sur les roches volcaniques.

Les herbiers couvrent une surface de 49,7 km² et se situent dans les zones à faible hydrodynamisme. Ils peuvent être monospécifiques ou mixtes. Les espèces principales sont *Thalassia testudinum*, *Syringodium filiforme* et *Halophila stipulacea* (espèce envahissante).

Les mangroves (1856 ha) se répartissent depuis la presqu'île de la Caravelle à l'est jusqu'à Fort-de-France à l'ouest en passant par le sud de l'île et sont présentes essentiellement dans les fonds de baies. 62 % des mangroves se trouvent dans la baie de Fort-de-France, le reste est morcelé en dizaines de petits massifs de 10 à 30 ha chacun.

- Depuis 2009, le suivi Reef Check, un suivi citoyen des récifs essentiellement à vocation de sensibilisation a été mis en place (2 stations Récifs) ;

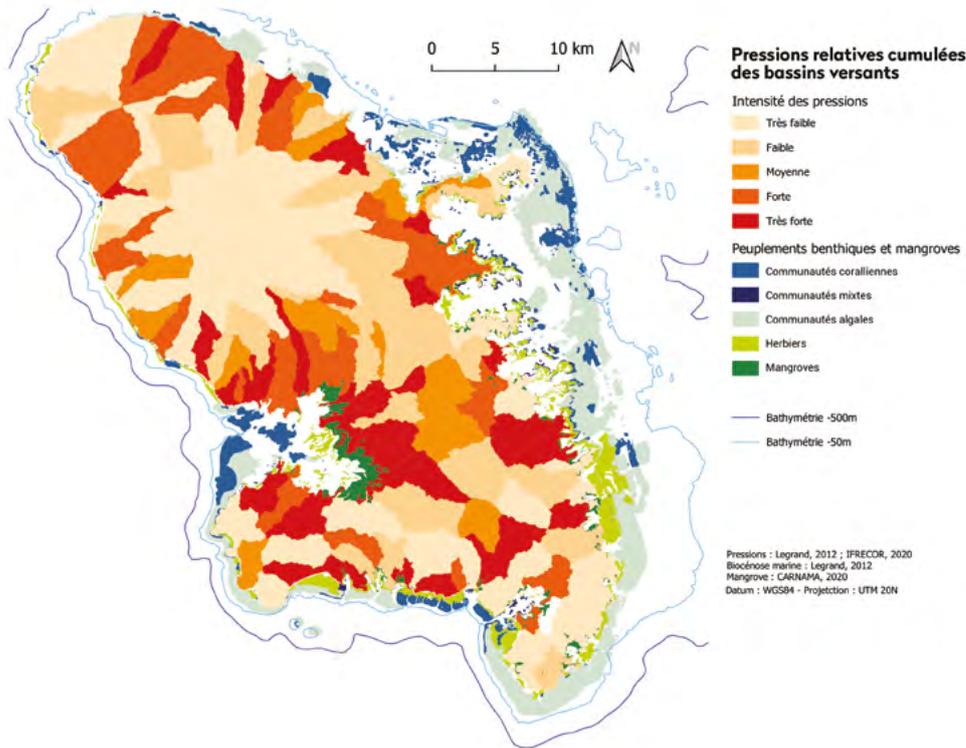
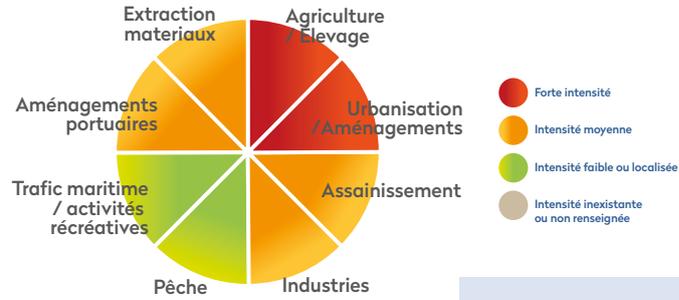
Aucun programme de surveillance pérenne ne concerne l'écosystème mangrove.



Les pressions

Densité pop. : 330 hab./km²

- SAU* 20% / 18% sols artificialisés à moins de 500 m de la mer
- Hypersédimentation en fonds de baies liée aux assainissements collectifs
- Nombreux assainissements non collectifs
- Sucreries/Distilleries/Canne à sucre/bananes



Principales pressions

L'accroissement régulier de la population (**urbanisation**) et des activités sur la Martinique (**activités agricoles et industrielles, tourisme, pêche**) exercent une pression continue sur les écosystèmes côtiers. La **pollution chronique** issue de diverses sources (engrais, assainissement non fonctionnel) affecte la zone littorale et se traduit par la prolifération des algues (**eutrophisation**) et une **hypersédimentation** des fonds marins (érosion, artificialisation des sols).

La pression des **espèces exotiques envahissantes** se manifeste en Martinique par la présence du poisson-lion depuis 20011 (impact avéré sur la diversité en poissons) et la phanérogame *Halophila stipulacea* qui tend à remplacer les espèces natives, principalement le long de la côte caraïbe. D'autres espèces, dont *Tubastraea coccinea* (corail) et *Ophiothela mirabilis* (ophiure) peuvent être préoccupantes localement.

Une nouvelle **maladie corallienne** (SCTLD = Maladie de perte des tissus chez les coraux durs) est apparue fin 2020, principalement dans le sud de l'île, avec des conséquences très néfastes (jusqu'à 100 % de mortalité sur certaines espèces). **Les échouages répétitifs de sargasses** depuis 2011 constituent également une pression non négligeable sur les écosystèmes marins.

ÉVOLUTIONS DES ECOSYSTÈMES DE 2000 À 2019



Communautés benthiques

Diminution de la **couverture corallienne moyenne** (12 -50 % en 2019 contre 21-50 % lors des premiers suivis, c'est-à-dire de 2001 à 2010 selon les stations). Forte diminution entre 2006 et 2008 liée au blanchissement de 2005. *Remarque : L'intégration de stations très coralliennes après 2010 relève la couverture moyenne qui décroissait depuis 2006.*

Couverture en macroalgues : stable voire en baisse sauf pour les communautés coralliennes en caraïbe présentes sur roche volcanique dont la proportion en macroalgues augmente



Peuplements de poissons

Les **abondances des espèces cibles** sont relativement stables depuis le début des suivis, malgré une baisse observée après 2007, notamment sur les deux sites les plus touchés par le blanchissement de 2005 et le cyclone Dean de 2007. Tailles des individus faibles

Les **abondances et biomasses des herbivores** sont très variables d'un site à l'autre et relativement constantes depuis le début des suivis. Les sites ayant les plus grandes proportions de macroalgues et turfs algaux concentrent les plus fortes populations d'herbivores.

Protection et gestion

1976

Création de la Réserve Naturelle Nationale de la Presqu'île de la Caravelle

1995

Création de la Réserve Naturelle Nationale des îlets de Sainte-Anne avec un périmètre de protection de 100 m autour des îlets

**1999
2002**

Mise en place des cantonnements de pêche de l'îlet Ramier, de Case Pilote et de la Baie du Trésor

2007

Les îlets du Robert et du François (à l'exception d'îlet à Rats et d'îlet à Eau) sont répertoriés comme sites inscrits. L'inscription concerne aussi la bande des 100 m autour des îlets.

2010

Mise en place du Sanctuaire AGOA, aire de protection des mammifères marins, qui comprend toute la ZEE des Antilles françaises

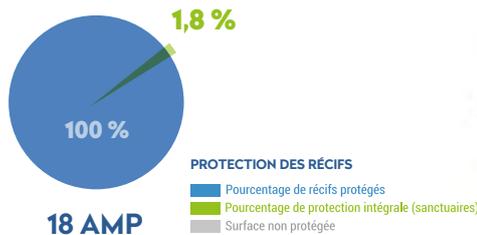
2014

Création de la Réserve Marine Régionale Albert Falco (Prêcheur) 6 km²

2017

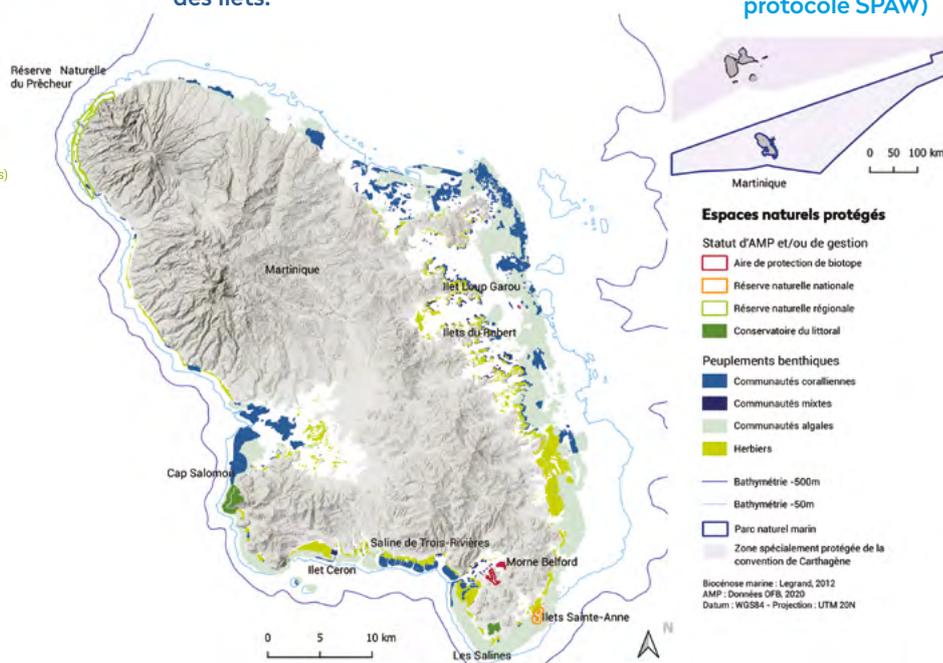
Mise en place du Parc National Marin de la Martinique sur la totalité de la ZEE de l'île soit 48 900 km²

Adoption d'un arrêté ministériel de protection de 16 espèces de coraux (découlant de la ratification du protocole SPAW)



À retenir

- 60 % des stations sont dans un état optimal ou bon en 2020 ;
- Grande variabilité des données de couverture benthique entre les sites selon leur localisation atlantique, sud ou caraïbe mais aussi selon leur niveau d'exposition aux pressions ;
- Sur les récifs frangeants du sud caraïbe, le gradient de pressions est-ouest se perçoit sur l'état de santé ;
- Les sites ayant subi des contraintes environnementales fortes après 2005 (épisode de blanchissement) et exposés à des pollutions chroniques sont passés en état très dégradé en 5 ans avec une perte importante en couverture corallienne (-75 % pour Pointe Borgnesse) ;
- Certains sites présentent des couvertures coralliennes importantes (environ 50 % en moyenne sur la durée des suivis) ;
- Les récifs en très bon/bon état du sud de la Martinique favorisent les poissons des groupes tropiques supérieurs tandis que les baies sont plus favorables aux herbivores, la côte rocheuse étant peu poissonneuse ;
- Les poissons herbivores et carnivores-2/piscivores sont de petites tailles en raison d'une pression de pêche importante ;
- Premières observations de la maladie SCTLD (Stony Coral Tissue Loss Disease) en 2020 dans les secteurs des Anses d'Arlet et du Diamant, avec une vingtaine d'espèces touchées et 100% de mortalité des colonies infectées.



Recommandations

Afin de préserver les écosystèmes marins et assurer leur bon fonctionnement, l'enjeu environnemental prioritaire en Martinique est aujourd'hui de gérer les intrants issus des bassins versants (notamment les rejets d'eaux usées, les pesticides et les apports terrigènes) et de renforcer les mesures pour permettre une exploitation durable des ressources marines côtières.

- Accroître la résilience des écosystèmes côtiers face au changement climatique ;
- Améliorer la durabilité des pêcheries côtières ;
- Réduire les pressions des bassins-versants ;
- Restaurer des populations viables.

Les recommandations générales sont les suivantes :

Auteurs : J-P Maréchal et al.

